

Ordonné, que M. *Mulock* ait la permission de présenter un bill à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente de droits de brevets d'invention.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Woodworth*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération du bill à l'effet de pourvoir à la punition de l'adultère, de la séduction et des crimes de même nature, tel qu'amendé en comité général de la Chambre.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois ;

Résolu, que le bill passe, et que le titre soit " Acte à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill portant que les personnes accusées de délits seront témoins compétents, avec lequel sont refondus en un seul bill,—le bill à l'effet d'amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles, ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle,—le bill à l'effet d'amender la loi de la preuve dans les poursuites au criminel,—et le bill à l'effet d'amender la loi criminelle et déclarer délit le fait de laisser sans entourage et protection des trous, ouvertures, etc., faits dans la glace sur des eaux navigables et fréquentées ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender les actes concernant la procédure dans les causes criminelles et autres matières se rattachant à la loi criminelle, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Patterson (Essex)* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapports sans amendements.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

M. *Shakespeare* propose, secondé par M. *Baker*, que cette Chambre se forme maintenant en comité général pour considérer la résolution suivante : Que dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient de promulguer une loi semblable en principe à celle actuellement en vigueur en *Australie* et qui est intitulé : " *Influx of Chinese Restriction Act, 1881.*"

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. *Rykert*, secondé par M. *Allison*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant cette Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1882. (*Documents de la session, No. 23.*)

Sir *John A. Macdonald*, présente aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 février, 1883, demandant copie de la correspondance relative à la nomination de l'honorable *Hector Fabre* à la position qu'il occupe maintenant en *France* ; de sa commission et des instructions qu'il a reçues du gouvernement ; aussi, un état faisant connaître la nature de ses fonctions et le salaire et la commission qui lui sont ou qui